

**JE SUIS JEUNE
ARBITRE**

**EN RAID MULTISPORTS
DE NATURE**



UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire

2021-22

Actualisé au 28 mai 2018

PRÉAMBULE

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officialier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n°2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n°2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires stipule « : ...Ainsi au sein de chaque AS de collège et de lycée, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique des activités physiques, sportives et artistiques dans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de jeune officiel et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté »

Ainsi, devenir jeune officiel, c'est :

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes,
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (Arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque),
- devenir responsable.

CONDITIONS DE LA MISE EN OEUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire

Dans le bulletin Officiel spécial n°5 du 19 juillet 2012 « Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international, peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique ».

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires (UNSS, UGSEL) ».

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune officiel aux différents niveaux de certification (départemental, académique, nationale, internationale). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.

- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (*circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013*).

- La validation d'un niveau national du jeune officiel doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

(D'après la Fédération Nationale des Raids Multisports de Nature, 2014)

Définition :

« Le raid multisports de nature est une épreuve d'enchaînement d'activités physiques et sportives non motorisées et organisées autour d'un projet de déplacement ». Les organisateurs ne sont pas principalement animés par l'envie de faire émerger un vainqueur, mais aussi de faire découvrir la région dans laquelle les concurrents courent. Ainsi, les raiders découvrent la région traversée sous toutes ses coutures.

Le raid est donc une activité où les concurrents sont confrontés à plusieurs formats. L'ensemble des épreuves regroupées sous l'appellation raids multisports ne sont pas codifiées et cette caractéristique constitue leur principal intérêt. L'absence de formatage des épreuves permet aux organisateurs une grande diversité dans la conception de leur épreuve.

Chaque organisateur peut proposer les disciplines qu'il souhaite et des temps de progression variés. On y retrouve généralement à minima du VTT et de la course à pied (type trail) et du canoë. La grande majorité des épreuves se font en orientation, mais là encore, ce n'est pas une règle. On peut avoir des épreuves complètement balisées, intégralement en orientation, ou mixées avec du suivi d'itinéraire. Toutes les autres épreuves de sport nature peuvent être rajoutées : hydrospeed, rafting, canyoning, rappel, ateliers de corde, escalade, alpinisme, roller, ski de montagne, ski de fond, raquette, ateliers de corde et spéléologie (normalement neutralisé) ...

Historique :

Gérard Fusil a créé le Raid Gauloises au début des années 90 et Pierre Larrouy, avec la participation de la Mutualité Française, les Défi Vert. Ces personnes ont été les précurseurs de l'avènement des raids multisports en France.

Aujourd'hui, l'offre s'est considérablement multipliée avec plus de 1800 épreuves de type trail, course d'orientation et raids. Soit à l'échelle de l'hexagone, plus d'une cinquantaine d'épreuves sport nature par week-end en intégrant le VTT. A l'échelle d'un département comme la Drôme, qui appuie le développement du tourisme par cette forme d'activité, en cumulant toutes les activités (cyclotourisme, escalade, randonnée locale...) on enregistre 200 manifestations par an.

Au niveau international, la plupart des organisations sont portées par des américains, des néo-zélandais, mais surtout des français. En France, on tend aujourd'hui à avoir de plus en plus d'épreuves organisées par des autochtones, celles-ci légitimant ainsi la découverte exhaustive du territoire traversé. L'offre demeure encore essentiellement privée et commerciale, notamment au niveau des épreuves internationales.

Au niveau de la pratique des jeunes, les 1^{ers} championnats de France UNSS se sont tenus en 2012 et ont permis de développer l'activité en la rendant accessible aux jeunes de 12 à 18 ans. Les premières finales nationales jeunes fédérales se sont tenues en 2015. Les concurrents étant essentiellement des participants s'étant distingués lors des précédents Championnats de France UNSS lycée. Une coupe de monde jeune se met en place progressivement et, fort de la volonté de développement de l'activité, les raideurs français y jouent les premiers rôles.

Les 2 fédérations, UNSS et FRMN, collaborent pour le développement coordonné et la structuration de la pratique chez les jeunes.

SOMMAIRE

LE JEUNE ARBITRE

- 1 S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS
- 2 DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
- 3 S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS
D'UNE MANIFESTATION
- 4 DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA
CERTIFICATION
- 5 DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES
- 6 ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
- 7 PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT
DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES
- 8 ANNEXES

1 S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans arbitre, juge, chronométrateur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... »

Le jeune officiel doit :

- Connaître le règlement l'activité
- objectif et impartial
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.

Pour remplir sa mission, le jeune officiel doit à chaque journée de formation ou de compétition disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, carte de jeune officiel, règlement de l'activité, passeport MAIF) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.

Le jeune officiel UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

« Au nom de tous les jeunes officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »

2 DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

Le jeune officiel doit être conscient de l'importance de la tâche qui est la sienne. Selon son poste, il sera garant du maintien de l'équité entre les équipes, de la sécurité des concurrents, son rôle est capital dans le bon déroulement de la compétition.

- Conscient du caractère spécifique des épreuves de raid multisports de nature, le Jeune officiel devra

- connaître le règlement de l'épreuve sur laquelle il officie afin de pouvoir faire appliquer celui-ci avec discernement.

- Connaître sa place dans

- Chaque compétition ayant son propre règlement, le jeune officiel devra

- travailler en étroite collaboration avec les responsables d'ateliers et la direction de course avec le souci constant de maintenir l'équité entre les concurrents dans un milieu changeant par définition.

- Il devra faire preuve de réactivité face aux éventuelles adaptations du règlement

- Le jeune officiel devra être un pratiquant familier des A.P.P.N., au fait des exigences de sécurité qu'implique la confrontation en milieu naturel. Cette sécurité revêt 2 formes dans le cadre des A.P.P.N. Il devra :

- s'assurer que les conditions de sécurité sont remplies

- s'assurer que les comportements des concurrents ne présentent pas de danger pour eux même, leurs adversaires ou toute autre personne.

- En tant que pratiquant soucieux de l'aspect de développement durable des compétitions de sport nature, le J.O. devra :

- valoriser tant que faire se peut les déplacements éco responsables.

- Inscrire son action dans une démarche de préservation des sites de compétition.

- Veiller au respect des sites par les concurrents.

3 S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

Au cours d'une compétition de raid multisport de nature, le Jeune Officiel peut se voir confier 3 grands types de rôles : Signaleur, Contrôleur et Juge-Arbitre. Chaque rôle trouvera en annexe une feuille de recueil de données spécifique.

Chacun de ces rôles, présentés dans le schéma présenté en annexe, étant placé sous la tutelle conjointe d'un adulte responsable du poste ou de l'épreuve et de la direction de course.

3.1 Le schéma décrivant les principes attachés aux différents rôles à tenir par un jeune officiel en raid multisports est présenté en annexe)

3.2 Signaleur

Les signaleurs assurent la bonne marche du raid, indiquent la voie à suivre sur certaines sections et préservent par leurs actions les raideurs des dangers potentiels du parcours. Les signaleurs doivent être capables :

3.2.1 Avant

D'assurer le balisage d'un chemin ou d'un danger de façon claire et précise.

3.2.2 Pendant

Assurer le compte des équipes passées au point de signalisation, prévenir les coureur d'un danger, d'assurer la traversée d'une route ouverte en préservant la priorité des véhicules et la sécurité des coureurs, transmettre rapidement et précisément tout problème auprès de la direction de course. Pour cela il devra être capable de remplir et comprendre les spécificités de la feuille de contrôle présentée en annexe.

3.2.3 Après

De replier les éléments de signalisation, de transmettre rapidement à la direction de course l'état des équipes passées.

3.3 Contrôleur

Les contrôleurs vérifient les conditions dans laquelle va se dérouler la course. Ils préservent l'équité entre les équipes et la sécurité des coureurs par l'application du règlement. Les contrôleurs doivent être capables :

Avant

Vérifier la conformité des équipements de sécurité, contenus des trousse de secours, matériels obligatoires, validité des Équipements de Protection Individuels.

Pendant

De faire respecter les conditions d'équité durant l'épreuve (écarts des départs, ...), de faire respecter les conditions de sécurité durant l'épreuve (port des casque, consigne de sécurité lors des ateliers de tir etc.). Pour cela il devra être capable de remplir et comprendre les spécificités de la feuille de contrôle présentée en annexe.

3.3.1 Après

De faire un état des lieux précis et rapide des différents incidents du poste et de les transmettre rapidement à la direction de course.

3.4 Juge-Arbitre

Les juges-arbitres ont une responsabilité dans l'établissement du classement de l'épreuve. Ils vont mettre en place, chronométrer, et corriger les différentes épreuves afin de pouvoir établir un classement équitable. Les signaleurs doivent être capable de :

3.4.1 Avant

Participer activement à la mise en place d'une épreuve dans sa dimension de compétition, pose de poste, prévoir le rendu rapide des résultats etc.

3.4.2 Pendant

Gérer le bon déroulement de l'épreuve en se montrant réactif face aux problèmes pouvant arriver (déplacement d'un poste etc.). Mettre en place les routines de correction, de prise de temps qui permettront un rendu rapide et fiable des résultats. Pour cela il devra être capable de remplir et comprendre les spécificités de la feuille de résultat présentée en annexe.

3.4.3 Après

Rendre rapidement les résultats de l'épreuve qui leur était confiée et d'en établir le bilan pour le transmettre à la direction de course.

4 DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

La certification d'un jeune officiel intervient en 3 temps. Le schéma placé en annexe reprend les modalités de la certification :

4.1 Quel que soit le niveau de certification, le jeune officiel devra être évalué en situation pratique :

4.1.1 Le jeune officiel devra tenir des rôles de signaleur, contrôleur et juge-arbitre.

- La certification départementale ne pourra être obtenue que si au moins l'un des trois rôles présente un niveau satisfaisant dans toutes ses composantes (avant, pendant, après).

- La certification académique ne pourra être atteinte que si au moins deux des trois rôles présentent un niveau satisfaisant.

- La certification nationale ne pourra être délivrée lors des championnats de France UNSS de raid multisports de nature que si le jeune officiel a été évalué dans les trois rôles et présente un niveau suffisant de compétence dans chacun d'entre eux.

4.1.2 Le jeune officiel devra attester d'un niveau de pratique physique suffisant.

Une épreuve, typique des raids multisports de nature, servira de base à l'évaluation. Le barème sera établi par les organisateurs en regard des performances des concurrents du raid. Le caractère multi activité d'une épreuve de raid multisports devra être pris en compte dans le sens où il n'est pas possible d'être spécialiste de toutes les activités. Les jeunes officiels devront donc montrer un niveau honorable dans l'épreuve choisie.

4.2 Le jeune officiel devra vérifier ses connaissances

Pour obtenir une certification quelle qu'elle soit, le jeune officiel devra être évalué sur un questionnaire théorique dont le niveau de maîtrise conditionnera le niveau de certification atteint.

4.3 Le protocole de certification et les attendus des différents rôles en fonction des niveaux sont présentés en annexe.

4.4 La réponse au protocole de certification permettra la mention du niveau atteint sur la licence du Jeune Officiel ainsi que :

- la remise d'un bracelet bleu et d'un diplôme par le service départemental (dans le cas d'une certification départementale).

- la remise d'un bracelet jaune et d'un diplôme par le service régional (dans le cas d'une certification régionale).

- la remise d'un bracelet rouge et d'un diplôme lors du protocole du championnat de France (dans le cas d'une certification nationale).

5 DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (une épreuve pratique, théorique et de mise en situation) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour auprès du jeune officiel. Lors du championnat de France, le fait d'officier n'engendre pas systématiquement une certification nationale. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier sur un championnat de France durant son cursus lycée s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.

Un exemple de questionnaire de validation "Je suis jeune Officiel en Raid Multisports de Nature" est présenté en annexe. Il certifie le niveau de connaissance minimal dans l'activité que doit atteindre le jeune officiel pour prétendre à une certification.

Chaque questionnaire devra être composé de 21 questions, 7 par rôle.

Cette certification peut être Départementale, Académique ou Nationale selon le score obtenu.

Pour permettre aux jeunes officiels de s'exercer, la Commission Nationale Mixte UNSS/FNRMN vous incite à utiliser les ressources disponibles en ligne notamment le site de Guillaume AULARD (académie de Grenoble) <http://guillaume.aulard.free.fr/>

6 ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION

Le JO assure le suivi de sa formation par l'intermédiaire de son passeport UNSS.
Dès que possible l'UNSS proposera à tout jeune officiel certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS :

www.unss.org

7 PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Le site de L'U.N.S.S :

<http://unss.org/>

Le guide de l'organisateur :

[http://doc.sportsdenature.gouv.fr/index.php?lvl=notice_displ
ay&id=1118](http://doc.sportsdenature.gouv.fr/index.php?lvl=notice_displ
ay&id=1118)

Le site du Pôle de Ressource National des Sports de Nature :

<http://www.sportsdenature.gouv.fr/>

Le site de la fédération Nationale des Raids Multisports de Nature :

<http://www.raidsmultisports.fr/>

La plateforme de certification des jeunes officiels de l'académie de Grenoble :

<http://guillaume.aulard.free.fr/>

8.1 Les principes attachés aux différents rôles à tenir par un jeune officiel en raid multisports Le protocole de certification et les attendus des différents rôles en fonction des niveaux

8.2 Exemples de Fiche d'évaluation en situation

FICHE TYPE D'ÉVALUATION EN SITUATION PRATIQUE

J.O. Raid multisports de nature

Présentation de l'atelier :

Rôle attendu pour le JO :

Adulte responsable :

	0 à 1 pt « Passif » = ne maîtrise pas (beaucoup d'erreurs)	1 à 2 pts « Engagé » = approximatif Pas assez présent	2 à 3 pts « Organisé » mais "à Accompagner" = satisfaisant	4 pts « Efficace » et "Adulte Accessoire" = Très satisfaisant
Attention Réactivité				
Efficacité dans son rôle				
Gestuelle , déplacements				
Pertinence des décisions et des justifications				
Pose des questions pertinentes				
Total				

Nom du JO :

Note Finale

/ 20

Rappels :

Un JO ne peut rester seul à un poste où il n'y a pas d'adulte en proximité visuelle.

8.3 Exemples de feuille de recueil spécifique aux rôles de signaleurs, contrôleur et juge arbitre.

FICHE DE POINTAGE

Ordre d'arrivée	N° équipe	heure	observations
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

FICHE DE CONTRÔLE

N° équipe	heure	observations
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

FICHE DE RESULTAT

N° équipe	heure	Résultat (nombre de points, temps etc...)
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

8.4 Exemple de fiche d'évaluation en situation.

FICHE JEUNE OFFICIEL

Nom	
Prénom	
Etablissement	
Académie	

Jour	Epreuve	Spéciale
N° de poste:		
lieux		
horaires		
Déplacement		
Consignes		

Responsable:

Connait ses consignes (peut les verbaliser)

Applique les consignes (exécute les tâches ex: pointage, vérification matos...)

Fait respecter les règles (relations aux compétiteurs)

	Total/ 6

Jour	Epreuve	Spéciale
N° de poste:		
lieux		
horaires		
Déplacement		
Consignes		

Responsable:

Connait ses consignes (peut les verbaliser)

Applique les consignes (exécute les tâches ex: pointage, vérification matos...)

Fait respecter les règles (relations aux compétiteurs)

	Total/ 6

Code évaluation	0= non acquis	1= en cours	2= acquis
-----------------	---------------	-------------	-----------